[Text]

The Chairman: Mr. Boudria.

Mr. Boudria: I am a little puzzled by one of your initial statements. You say you have not detected a need for the registration of lobbyists, and something to the effect there does not seem to be too much of a problem in the area at the present time. I have about two inches thick of press clippings, all editorials and articles: "Ottawa to lift lobby secrets", "Le lobbying et le morale", "Morris says consulting business is fun", "Lobbyists praise PM's call for regulation", "Morris denies" something or other, "Questions about Mr. Morris", "Who pays the piper"... I could go on for the next 20 minutes.

• 1550

This is what has happened since I have been here as a federal Member of Parliament since September 1984. I have not dreamt up this controversy; surely it must be here and it must be for real. Could you react to that?

Mr. Graydon: I think you are citing perhaps a lot of publicity from one or maybe two incidents. In going back to my original statement and looking over the history of Canadian government and the people who meet with it and lobby over many, many years, I think you would be hard-pressed to cite many cases over a period of years where there has been any kind of public outcry or concern or public skepticism about lobbying on an ongoing basis. I grant you that certainly in the incident on the occasion you have referred to there was an outburst of publicity, but I was referring to a longer-term concern than that.

I think it is important for the committee and the government not to perhaps overreact to one or two incidents, but to rather take a long-term view not only back to see what the history has been, but forward when it is considering what sorts of controls it might wish to impose on lobbyists for the benefit of the public.

Mr. Boudria: I wonder if you recall somewhere in the late 1970s when this lobbying organization on the competition bill was running these TV adds of people in jail on account of what they perceived as a too-strict competition law—you saw the guy behind the bars and so on—to try to influence public opinion to be against the particular piece of legislation that has been attempted to be enacted since 1971, and we are still talking about it today. Do you not think some of that kind of thing needs to be regulated, that kind of attempt to influence directly or indirectly policy-makers by means that largely are very good, but sometimes are a little bit less than the way I would like to see it? You said that this is very recent and it only involves one or two cases, but do we not really have a history that goes back quite a piece on this?

[Translation]

expressément pour ses services de lobbyiste et un cadre d'une association qui est rémunéré pour diriger son association tout en remplissant de temps en temps, et dans le cadre de ses différentes fonctions, une fonction de lobbyiste. Je veux bien préciser cette différence.

Le président: Monsieur Boudria.

M. Boudria: Je suis quelque peu étonné d'une de vos déclarations initiales. Selon vous, il ne serait pas nécessaire d'enregistrer les lobbyistes parce qu'il ne semble pas y avoir trop de problèmes en ce domaine à l'heure actuelle. Je pourrais vous montrer tout un dossier de deux pouces de coupures de presse, éditoriaux et articles: «Ottawa to lift lobby secrets», «Le lobbying et le moral», «Morris says consulting business is fun», «Lobbyists praise PM's call for regulation», «Morris denies» quelque chose ou autre, «Questions about Mr. Morris», «Who pays the piper»... et je pourrais continuer ainsi pendant les vingt prochaines minutes.

Tout cela s'est passé depuis que je suis devenu député fédéral en septembre 1984. Je n'ai pas rêvé, la controverse existe bien à ce sujet. Qu'en pensez-vous?

M. Graydon: Je crois que vous citez pas mal de publicité qui a entouré un ou peut-être deux incidents. Pour en revenir à ma déclaration d'ouverture, et si l'on passe en revue l'histoire du gouvernement canadien et des lobbyistes, je crois qu'il serait difficile de citer de nombreux cas au cours d'une longue période qui auraient suscité l'indignation, la préoccupation ou le scepticisme de la part du public au sujet de ces activités de lobbying. Je suis d'accord avec vous au sujet de l'incident dont vous parlez et qui a d'ailleurs fait l'objet de beaucoup de publicité, mais je parlais simplement d'une préoccupation à beaucoup plus long terme.

Je crois qu'il est important que le Comité et le gouvernement ne réagissent pas de façon excessive à un ou deux incidents mais qu'ils étudient la question à plus long terme, pour voir quelle a été la situation sur une longue période et pour envisager l'avenir, quand ils étudient la possibilité d'imposer des contraintes aux lobbyistes dans l'intérêt public.

M. Boudria: Je me demande si vous vous rappelez ce qui s'est passé au cours de la fin des années 70, quand l'organisation qui faisait du lobbying au sujet du projet de loi sur la concurrence faisait des annonces à la télévision où l'on représentait des personnes qui se trouvaient en prison à la suite de l'imposition d'une loi trop sévère sur la concurrence. Dans ces annonces, on montrait certaines personnes derrière les barreaux. Cette organisation a essayé d'influencer l'opinion publique afin d'empêcher l'adoption de cette loi. Cela se passait en 1971 et la loi n'a pas encore été adoptée à l'heure actuelle. N'estimez-vous pas qu'on devrait réglementer ce genre de conduite, ces essais d'influencer directement ou indirectement les personnes chargées de prendre des décisions en matière de politique. Parfois, les moyens utilisés sont très bons, mais parfois également ils laissent à désirer. Vous dites qu'il s'agit là d'une situation assez récente et qu'il y a seule-